

Identification

d'une

situation-

problème

MONIER France site Roumazières-Loubert



Un exemple d'inscription des RPS dans le document unique

Unité de	Tache ou activité	Danger Consé-	Exposition	Dommage potentiel			n des nitiale	risques		Acti	ons	
travail/ Lieu	Situation de travail	quences sur le travail	Effets sur le collectif	Effets sur la santé	Р	F		Niveau de risque	Actions en place	Action Envisa- gées	Chef de Projet	Délais
Toute l'usine	Travail habituel			Non quantifiable	8	3	15	360		Réunion d' opérati onnels hebdoma daire		Immé- diat

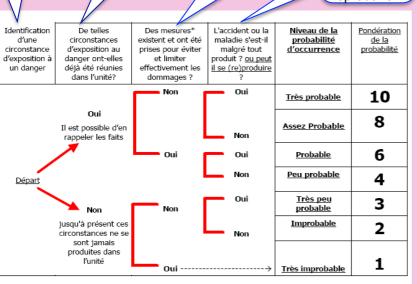
Probabilité d'occurrence

Cette
situationproblème
s'est-elle déjà
produite?

existent et ont été
prises pour éviter et
limiter les
dommages sur la
production, les
collectifs et la santé
des personnes?

Des mesures

Cette situation s'est-elle reproduite ou peut-elle se reproduire?



^{* :} dans l'état actuel de nos connaissances et des mesures de prévention et de protection connues

Fréquence d'exposition

Appréciation initiale en fonction du temps d'exposition évaluée de 1 à 4

Non pertinente pour les RPS \ retenue 2 ou 3 selon le nombre de personnes (ou services) concernées

Enjeux:

- -pouvoir garder l'identification classique des risques (rester homogène avec le groupe) et introduire des repères significatifs aux RPS
- -illustrer les conséquences pour l'activité et pouvoir proposer une évaluation sans être spécialiste.

Gravité

Description	Niveaux de gravité
Sur le travail : retards de production importants, perte totale d'activité Sur le collectif : travail en mode dégradé constant (service qui dysfonctionne), impacts sur plusieurs services Sur la santé des personnes : incapacité permanente totale, personnes inaptes à reprendre le travail	25
Sur le travail : dégradation de l'activité avec des impacts de perte de production Sur le collectif : plus aucune régulation collective, encadrement intermédiaire qui n'est plus capable à son niveau de régler les conflits Sur la santé des personnes : arrêt de travail>30j, nécessité d'adapter le poste de travail	20
Sur le travail : perturbation de l'activité qui a impacté une autre équipe ou d'autres services Sur le collectif : dysfonctionnements importants, mésentente récurrente et/ou qui s'installe dans le temps Sur la santé des personnes : 8j <arrêt restrictions="" td="" temporaires<="" travail<30j,=""><td>15</td></arrêt>	15
Sur le travail : perturbation de l'activité rattrapée par l'équipe ou le service Sur le collectif : tensions visibles entre acteurs internes et/ou externes Sur la santé des personnes : arrêt travail <8j effets réversibles avec soins	10
Sur le travail : pas de conséquences visibles Sur le collectif : possibilité de tensions entre acteurs internes et/ou externes Sur la santé des personnes : situation agaçante ou irritante, pas d'arrêt de travail	5





Fonction publique d' Etat



Un exemple d'inscription des RPS dans le document unique

		Conséque	ences	Nbr	Fré-		Niveau
Situation à risques psychosociaux	sur le travail et l'établissement		sur le ou les individus	pers expo- sées	_	Gravité	
La multiplicité des donneurs d'ordre sans coordination ne permet pas de répartir la charge de travail	du travail	Conflit Détérioration des relations	Sentiment de surcharge de travail RPS (arrêt travail, burn-out) Interrogation sur sa place dans l'organisation Baisse de motivation	4	7	4	112

Critères d'estimation des risques

Nombre de personnes exposées

Note	Définition
10	Tout le monde
7	Toute l'unité de travail
4	Plusieurs personnes de l'unité de travail
1	1 personne

Fréquence d'exposition

Note	Niveau	Définition
10	Très fréquente	Quasi permanente ou quotidenne plus de 4h par jour
7	Fréquente	Quotidienne et moins de 4h par jour ou plusieurs fois par semaine mais plus de 4h dans la journée
4	Peu fréquente	Plusieurs fois par semaine mais moins de 4h par jour ou plusieurs fois par mois
1	Ponctuelle	Plusieurs fois par an

Enjeux:

-pouvoir garder la trame du document unique existant

-Définir des critères de cotation en cohérence avec les critères existants

Gravité

Définition	Note
Impact majeur sur la santé physique ou mentale de l'agent (décès ou incapacité de travail) Travail en mode dégradé permanent La direction de l'établissement n'est pas en mesure de réguler en interne la situation (appel à un intervenant extérieur)	10
Impact majeur sur la santé physique ou mentale de l'agent (décès ou incapacité de travail) Travail en mode dégradé permanent La direction de l'établissement n'est pas en mesure de réguler en interne la situation (appel à un intervenant extérieur).	7
Impact sur la santé de l'agent. Arrêt de travail inférieur à 21 jours Tensions visibles / perceptibles entre agents de manière permanente	4
Situation agaçante, ne conduisant pas à un arrêt de travail Possibilités de tensions ponctuelles entre acteurs internes et/ou externes	1



Siège social groupe agro alimentaire



Un exemple d'inscription des RPS dans le document unique

Situation à RPS	Description de son origine	F exp	D exp	G	Niv de risque	Mesures existantes	Niv actuel de maîtrise du risque	Probabilité d'occurrence
Dépendance vis-à- vis des collègues lors de la passation des dossiers	Gestion de la transition entre fermeture du service en usine (regroupement du service au siège) et recrutements sur Paris ayant conduit à une recomposition de l'équipe et des fonctions de chacun au fur et à mesure, encadrement compris Avoir confié le soin de former un nouvel embauché à un collaborateur dont le contrat n'a pas été confirmé à l'issue de sa période d'essai Perte du savoir lié au départ de la plupart des comptables clients en usine (notamment la connaissance des clients) Pendant la période transitoire, certaine désorganisation du travail et manque de communication dans l'équipe Les délais à respecter nécessitent d'avoir l'information à temps	1	3	10	30	Nise au point au sujet des fonctions de chacun Arrivée d'un nouveau collaborateur qui s'est bien intégré à l'équipe. L'équipe est désormais stable avec passage en CDI de 2 collaborateurs jusque là en intérim. Organisation d'une réunion hebdomadaire pour faire le point et moment privilégié pour une communication de travail.	1	4

Critères d'estimation des risques

Gravité: Bénin: 1 - Sérieux: 3 - Grave: 5 - Très grave: 10

critères		Nivea	u de gravité			
	Faible	Sérieux	Grave	Très grave		
Sur le travail	Pas de conséquences visibles Perturbation de l'activité rattrapée par l'équipe		Perturbation de l'activité impact sur une autre équipe	Dégradation de l'activité, impact sur le résultat		
Sur le collectif	Possibilité de tensions	Tensions visibles	Dysfonctionnement, mésententes récurrentes Possibilité d'incivilités	Dysfonctionnements, pas de régulation par l'encadrement Possibilité de violences		
Sur la santé	Pas d'arrêt de travail	Arrêt de travail < 8 jours	8 < arrêt de travail <30 jours ou séquelles temporaires	Arrêt de travail > 30 jours ou séquelles définitives		
Niveau retenu	On ne retient qu'un seul	niveau pour hiérarchiser la	gravité des conséquences. Ce s	era le critère le plus impacté		

Fréquence

Durée d'exposition

	1	Rare (quelques fois par an)		1	Quelques jours	
Fréquence	3	Occasionnel (quelques fois par mois)	Durée	3	Quelques jours < D < Plusieurs	
	5	Fréquent (quelques fois par jour)		5	semaines Plusieurs mois	
					r racioare mere	

Enjeux

- prévenir les RPS dans un contexte de changement
- transfert du service comptabilité de l'usine à Paris (siège social)
- refus des personnels de l'usine de venir à Paris

Cabinet Caroline David Consultants



Site de recherche



Une évolution de la prévention - Une évolution du DUER suite à la démarche Anact

<u>Exemple</u>: Madame Durand, Assistante de direction, souhaite savoir quels sont les risques liés à son poste et les moyens de prévention en place

Elle accède à un document qui présente à quelle unité de travail appartient chaque salarié En cliquant sur l'unité de travail à laquelle elle appartient, apparaît une fenêtre reprenant tous les risques identifiés dans son unité de travail « assistante ». En cliquant sur une icone de risque, elle accède à la cartographie de ce risque et aux moyens de prévention en place.



Chaque année, les risques identifiés sont résumés sur un tableau reprenant les éléments suivants:

- •Catégorie de risque
- •Unités de travail où le risque a été identifié
- •La situation à risque à l'origine de l'identification
- Priorité
- Actions proposées (techniques, de formation/ communication, organisationnelle)
- •Responsables des actions.

Les risques significatifs, à traiter en priorité, sont communiqués aux salariés

Critères d'estimation des risques

fréquence	niveau	cotation
Moins de 1 fois par mois	rare	1
Tous les mois à plusieurs fois par mois	Assez fréquent	3
Toutes les semaines à plusieurs fois par semaine	fréquent	6
Tous les jours à plusieurs fois par jour	Très fréquent	10

Description	Niveaux de	Cotation
	gravité	
Sur le travail : les missions et objectifs ne sont pas atteints	Très	10
Sur le collectif : travail en mode dégradé constant, impacts sur	grave	
plusieurs services	a	
Sur la santé des personnes : mise en danger de la vie ou		
l'intégrité – physique et mentale- de la personne de façon		
durable		
durable		
Sur le travail : perturbations répétées qui impactent les	Grave ou	6
missions et objectifs	significatif	
Sur le collectif : dysfonctionnements importants, plus aucune	significatii	
régulation collective, encadrement intermédiaire qui n'est plus		
capable à son niveau de régler les conflits		
Sur la santé des personnes : des dommages réversibles,		
entraînant souvent des arrêts de travail.		
	0.41	
Sur le travail : perturbations répétées rattrapées par le	Sérieux	3
collectif		
Sur le collectif : dysfonctionnements mineurs, mésentente		
récurrente et/ou qui s'installe dans le temps		
Sur la santé des personnes : des dommages faibles pour la		
personne généralement sans arrêt de travail.		
Sur le travail : perturbation mineure sans conséquence sur les	Bénin	1
missions et objectifs		
Sur le collectif : épisodes de tensions visibles dans le service		
Sur la santé des personnes : Situation identifiable, agaçante ou		
irritante.		
		1

Enjeux: avoir un DU qui joue son rôle d'outil de dialogue social (Direction, collaborateurs, inspecteur du travail, médecin du travail...).

- avoir une méthode axée sur le travail réel. Harmoniser la méthode d'évaluation des RPS et la méthode d'évaluation des autres risques



Entreprise industrielle



Un exemple d'inscription des RPS dans le document unique

Type de danger	Phases d'activités ou éléments Identification du présentant un risque		Evaluation du risque			du	Moyens de Prévention	Actions	Pilote	Délais prévus
	danger		G	F	M	R				
Mauvaise gestion d'un début de projet	T : Non respect des deux premiers jalons R&D O : Acceptation des demandes Client sans prise en compte des contraintes techniques I : Vision erronnée du travail à réaliser	les besoins Client et l'offre	10	5	1	50	Processus Réaliser et R&D	Créer et mettre à jour un catalogue des produits standards, des customisations possibles et des innovations envisagées Définir un mode de receui des besoins clients en amont de la validation	Pilotes processu s & respons ables	

Critères d'estimation des risques

Probabilité d'occurrence

P = Probabilité	Pondération
Jamais à quelques fois par an	1
De 1 à 4 par mois	2
De 1 à 4 fois par semaine	5
Permanent	10

Moyens de prévention

M = Moyens de prévention	Pondération
Moyens de prévention collectif existants	1
Moyens de prévention individuel existants	2
Aucun moyen de prévention existant	5

$R = G \times P \times M$

Gravité

T. Sur le travail. C. sur le collectif. S. sur la santé

Critères d'évaluation des conséquences	Evaluation					
T: Retards de production importants et/ou visible par le client avec pénalité, arrêt de l'activité,						
C: Travail en mode dégradé constant, impacts sur plusieurs services	Très forte 10					
S: Incapacité permanente totale, inapte à reprendre le travail, décès						
T: Dégradation de l'activité et/ou perte de production et/ou visible par le client						
C: Plus aucune régulation collective, encadrement intermédiaire qui n' est pas, à son niveau, capable de régler les conflits	Forte 5					
S: Dommage irréversible, incapacité avec reprise de travail possible (adaptation du poste)						
T: Perturbation de l'activité rattrapée par équipe ou service						
C: Tensions visibles entre acteurs externes et/ ou internes	Moyenne 2					
S: Dommage réversible						
T: Pas de conséquences visibles (sur le résultat)						
C: Possibilité de tensions entre acteurs externes et/ou internes	Faible 1					
S: Pas d' arrêt de travail						
26						

Enjeux:

- répondre à une dégradation du climat social suite à des mutations de l'entreprise et de perspectives potentiellement négatives,
- être en capacité d'ajuster l'évaluation aux évolutions rapides de l'entreprise en développant des compétences internes



Entreprise industrielle



Un exemple d'inscription des RPS dans le document unique

Type de danger	Phases d'activités ou éléments présentant un	Identification du		Evaluation du risque			Moyens de Prévention	Actions	Pilote	Délais prévus
	danger		G	F	M	R				
		Perte de qualité, perte financière (matière première)						Formation tuteur (transmission, formation, moyens),		Décembre 2013
Méconnaissance du métier et de la	production et temps d'apprentissage I: non accompagnement	Désorganisation, tensions	5	10	1	50	_	audit de suivi des polyvalences,	RH, manager	Septembre 2013
tâches		Dévalorisation, absence de sens et						développement de la polycompétence		Fin 2014
		de reconnaissance					l	Mise à jour des fiches de poste		Début juin 2013

Probabilité d'occurrence

P = Probabilité	Pondération
Jamais à quelques fois par an	1
De 1 à 4 par mois	2
De 1 à 4 fois par semaine	5
Permanent	10

Moyens de prévention

M = Moyens de prévention	Pondération
Moyens de prévention collectif existants	1
Moyens de prévention individuel existants	2
Aucun moyen de prévention existant	5

$R = G \times P \times M$

Gravité

T. Sur le travail. C. sur le collectif. S. sur la santé

Critères d'évaluation des conséquences	Evaluation		
T: Retards de production importants et/ou visible par le client avec pénalité, arrêt de l'activité,			
C: Travail en mode dégradé constant, impacts sur plusieurs services	Très forte 10		
S: Incapacité permanente totale, inapte à reprendre le travail, décès			
T: Dégradation de l'activité et/ou perte de production et/ou visible par le client			
C: Plus aucune régulation collective, encadrement intermédiaire qui n' est pas, à son niveau, capable de régler les conflits	Forte 5		
S: Dommage irréversible, incapacité avec reprise de travail possible (adaptation du poste)			
T: Perturbation de l'activité rattrapée par équipe ou service			
C: Tensions visibles entre acteurs externes et/ ou internes	Moyenne 2		
S: Dommage réversible			
T: Pas de conséquences visibles (sur le résultat)			
C: Possibilité de tensions entre acteurs externes et/ou internes	Faible 1		
S: Pas d' arrêt de travail			

Enjeux:

- répondre à une dégradation du climat social suite à des mutations de l'entreprise et de perspectives potentiellement négatives,
- être en capacité d'ajuster l'évaluation aux évolutions rapides de l'entreprise en développant des compétences internes



Fonction publique



Un exemple d'inscription des RPS dans le document unique

Unité de travail	Secrétaires de département dans une école							
Tache ou activité Situation de travail	Danger Conséquences sur le travail	Exposition Effets sur le collectif	Dommage potentiel Effets sur la santé					
chargées de l'enseignement saisissent en même temps le plus vite possible pour satisfaire	- Regulations = travail invisible -Saisie partielle - Contrainte sur la pose de CP	 Agacement du supérieur direct Impact sur les enseignants avec l'annulation et le report de cours + projet pédagogique Impact sur les étudiants 	-Stress pour les secrétaires - Frustration, culpabilité - Isolement - Sentiment de ne pas être soutenu - Perte de sens – travail partiel					

Causes identifiées

1-Temps de saisie réduit :

La bascule d'une promotion N vers la promotion N+1 se fait fin juin car les dernières notes sont saisies fin juin, le logiciel ne permet pas la différence entre la saisie des notes et la bascule, une seule personne a la maîtrise du logiciel (logiciel très complexe et on n' a pas pensé à former d' autres personnes

2- Le manque de salles + un manque de salles de grande et moyenne capacité :

Plus d'utilisateurs, les promos augmentent, certaines salles sont déjà pré-affectées...

- **3 –Pas de concertation en amont** entre les secrétaires car pas de temps d'échange, ni entre les responsables d'enseignement
- 4 Planning général de l'emploi du temps accessible en lecture uniquement, dans lequel apparaissent les cours mais pas les besoins en salles / pas de concertation en amont ni de visibilité pour celui qui programme b- pas de visibilité pour celui qui programme
- 5- Manque de liens avec le service informatique

Gravité

Impacts / gravité					
Sur le travail : dégradation de l'activité avec des impacts de perte de production	20				
Sur le collectif : dysfonctionnements importants, mésentente récurrente et/ou qui s' installe dans le temps	15				
Sur la santé des personnes : situation agaçante ou irritante, pas d'arrêt de travail	5				

Probabilité d'occurrence

Niveau 10 : déjà produit, quelques mesures mises en place mais sous forme de régulations informelles / risque de se reproduire, de manière quasi certaine

Pistes d'actions

Proposition d'actions	Pilotes	Délais
Réunions mensuelles avec le DFI + chefs de département + responsables d'enseignement destinées à harmoniser les pratiques et définir les politiques des enseignements		
Mise en place d'un réseau d'utilisateurs du logiciel + renforcer les liens avec l'informatique (identification des besoins, réunions de travail régulières – espaces de discussion)		
Mise en place d'un projet : Gestion de la scolarité, intégrer de la coordination des secrétaires, pouvoir renseigner un prévisionnel en amont pour éviter le pic de charge en juillet		
Questionne les moyens pour la formation « interne » : salles,+ besoin de former un autre administrateur de l'application		
Revoir les modes d'évaluation du travail : plus collectif qu'individuel (favoriser le collectifs de travail)		

Enjeux:

- unité de travail de petite taille, attention à maintenir l'anonymat
- intérêt de montrer l'impact sur l'ensemble de la structure, y compris les étudiants en bout de chaîne

Auteur : Daniel DEPOISIER
Actems Conseil
1, bd Vivier Merle, 69443 Lyon Cedex 03 - 06 50 13 6 12



Université de LA ROCHELLE



Un exemple d'inscription des RPS dans le document unique

	Situation à	Nbr			Niveau	Actions prévention existantes							
ps	risques sychosociaux	pers expo- sées	Fré- quence	Gravité	de	organisa-	ΔΤ	Individuel- les	corre	améli	à mettre en place	note de maîtrise	note finale
de d'o co pe rép	multiplicité s donneurs ordre sans ordination ne rmet pas de partir la charge travail	4	7	4	112	poste organiara-	incomplet, non mis à	Soutien de collègues : partage des situations		X		В	112B

Critères d'estimation des risques

Nombre de personnes exposées

Note	Définition
10	Tout le monde
7	Toute l'unité de travail
4	Plusieurs personnes de l'unité de travail
1	1 personne

Fréquence d'exposition

Γ	Note	Niveau	Définition
	10	Très fréquente	Quasi permanente ou quotidienne plus de 4h par jour
	7	Fréquente	Quotidienne et moins de 4h par jour ou plusieurs fois par semaine mais plus de 4h dans la journée
	4	Peu fréquente	Plusieurs fois par semaine mais moins de 4h par jour ou plusieurs fois par mois
	1	Ponctuelle	Plusieurs fois par an

Maîtrise

Note	Définition
D	à mettre en place
С	à redéfinir
В	à améliorer
Α	correct

Enjeux:

- -pouvoir garder la trame du document unique existant
- -Définir des critères de cotation en cohérence avec les critères existants

Gravité

Définition	Note
Impact majeur sur la santé physique ou mentale de l'agent (décès ou incapacité de travail)	
Travail en mode dégradé permanent	10
La direction de l'établissement n'est pas en mesure de réguler en interne la situation (appel à un intervenant extérieur)	
Impact important sur la santé physique ou mentale de l'agent (arrêt de travail supérieur à 21 jours)	
Dysfonctionnement important, mésentente récurrente ou installée dans le temps	7
La régulation au sein de l' UT n' est plus possible en interne = appel à la direction de l' établissement	
Impact sur la santé de l'agent.	
Arrêt de travail inférieur à 21 jours	4
Tensions visibles / perceptibles entre agents de manière permanente	7
Situation agaçante, ne conduisant pas à un arrêt de travail	
Possibilités de tensions ponctuelles entre acteurs internes et/ou externes	1
	ATT.

Auteur: ARACT Poitou-Charentes

Colloque du réseau ANACT Evaluer les RPS, mettre à jour son document unique c'est possible...,
Paris, 1er octobre 2013